





DVLP2MC

2024 - 2025

--

<p>○ LENVI2101</p>	<p>Sociétés, populations, environnement, développement: problématiques et approches interdisciplinaires</p>	<p>Martin Colla (supplée Caroline Nieberding) Nathalie Frogneux (coord.) Julie Hermesse Jean-Pierre Raskin</p>	<p>EN [q1] [45h] [5 Crédits] </p>
--------------------	---	--	--

o Terrain et mémoire (20 crédits)

<p>○ LDVLP2904</p>	<p>Terrain - mémoire</p>		<p>EN [] [] [20 Crédits] </p>
--------------------	--------------------------	--	--

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e di .olc4167e di .olc4167e dDs u 1ciion ue formatio. Ls 20ichs 2ns criptcat 2ns unlique ntissagenseigciét ue formatioles compí1ttencappren-1

DVLP2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Conditions de recevabilité

Tous les candidats doivent être porteurs d'un titre universitaire de deuxième cycle équivalent à au moins 300 crédits, plus spécifiquement être porteur d'un grade académique de master en 120 crédits au moins délivré par une institution universitaire dans un des domaines suivants :

- sciences économiques,
- sciences de gestion
- sociologie
- anthropologie,
- Sciences politiques,
- études européennes,
- sciences agronomiques et industries du vivant
- bio-ingénieur
- sciences et gestion de l'environnement

et avoir obtenu ce diplôme et son mémoire de fin d'études de ce second cycle avec au minimum une mention "bien" ou équivalent (14/20).

En plus de remplir les conditions d'accès générales, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française ([niveau B1 du Cadre européen commun de référence](#)) et de la connaissance passive de l'anglais.

PÉDAGOGIE

Le master de spécialisation en développement, environnement et société propose une formule pédagogique dynamique et originale. Les cours visent d'une part à apporter les bases théoriques nécessaires et d'autre part à permettre la mise en application de la théorie à partir de problèmes globaux ou locaux.

Modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité est garantie par l'ancrage du master au sein de plusieurs disciplines (plus spécifiquement sciences économiques, politiques, agronomiques, environnementales, sociologiques et anthropologiques). Les formations diverses des enseignants en sont le reflet et le croisement de leurs regards au sein de la formation en garantit son interdisciplinarité. Les étudiants eux-mêmes sont issus de disciplines diverses, et leur brassage assure une réelle interdisciplinarité au sein de la formation entière. Enfin, beaucoup de nos étudiants ont des expériences professionnelles dans un pays en développement. Dès lors, cette diversité de bagage disciplinaire et ces expériences sont utilisées tout au cours de la formation.

Variété de stratégies d'enseignement et diversité de situations d'apprentissage

La pédagogie privilégie l'acquisition des capacités d'analyse et vise l'apprentissage d'autonomie intellectuelle. Pour plusieurs cours, les étudiants doivent mener des travaux de groupe et des présentations orales. Ceci les pousse à collaborer et négocier avec différentes cultures (rappelons que le groupe d'apprenants est composé d'étudiants issus de diverses parties du monde: Europe, Afrique ainsi qu'Asie et Amérique latine), à traduire le fruit de leur travail envers un public diversifié lors d'une présentation scientifique mais aussi pédagogique.

Certains cours adoptent une approche pédagogique innovante, avec des jeux de simulation qui amènent les étudiants à négocier dans un environnement 'abstrait' et à traduire les dynamiques du jeu envers la réalité. Certains enseignements ou parties de cours exploitent les possibilités de e-learning ou d'études de cas.

Modalités qui garantissent l'ancrage de la formation aux expériences de terrain

Le master s'insère dans une perspective inclusive et durable des questions de développement, en amenant l'étudiant à intégrer une approche liant les réalités locales et le contexte global, le présent et le moyen voire le long terme, les stratégies, conflits et résistances des acteurs.

Le master est une formation à la recherche et par la recherche.

Les enseignements font régulièrement appel aux expériences personnelles des étudiants et aux expertises développées dans les questions du développement par les enseignants.

Outre les trois cours portant sur des approches pluridisciplinaires du développement (Analyse du développement, Développement territorial et régional, Théorie et gestion de la transition) et les trois cours portant sur des enjeux liés aux acteurs (Régulations et résistances : stratégies d'acteurs ; Gestion des conflits : problématisation foncière et environnementale, Identités locales et globalisation), la formation inclut deux cours qui portent explicitement sur la formation à la recherche (Méthodes et approches interdisciplinaires et Approche intégrée d'une question d'environnement). Un de ces enseignements s'effectue dans un format intensif pour amener l'apprenant à vérifier directement son apprentissage.

En outre, le second quadrimestre est consacré à l'élaboration du mémoire et, en lien direct avec ce mémoire, à un terrain original exécuté par l'étudiant.

Dans ce cadre, l'étudiant est encadré par un promoteur issu d'une des équipes partenaires et effectue son mémoire dans une des thématiques que cette équipe développe, à sa pcArtant st sua34351qurn08 0 300.81698608 issuEe é Tm [(UCLolique de L-la-Neuvea pcArt1nt st sua34

L'Equipe ULG Gembloux : Domaine agricole, développement rural et étude des chaînes de valeur

L'Unité d'économie et développement rural (UEDR), partenaire du master, a pour vocation d'intervenir dans l'évaluation des actions de coopération, particulièrement en Afrique et en Asie du Sud-Est dans le domaine agricole et du développement rural. Elle s'est également spécialisée dans l'étude des chaînes de valeur (riz, café, cacao, coton, noix de cajou, palmier à huile, maïs, sucre, viande bovine, volailles, aquaculture,) et dans la mesure de leur compétitivité.

L'expertise de l'UEDR est actualisée en permanence au travers de sa participation à différentes recherches-action notamment au Vietnam et en Afrique centrale. Elle accueille également des chercheurs qui effectuent le plus souvent des doctorats alternés réalisés en Afrique et en Asie dans le domaine du développement rural (information détaillée sur le site WEB : <http://www.fsagx.ac.be/eg>) et dat4e1m [()]M8ilarti

- Président: Philippe.Lebailly@uliege.be
- Secrétaire: [Emmanuelle Piccoli](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administrative: [Marie Gilot](#)